

## UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS &amp; SPP



## CONTACT

TÉLÉPHONE  
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL



unsasdis33@gmail.com

## ADRESSE

18 rue lou cabeuil  
33114 Le Barp

## NOUS SUIVRE

SITE WEB



www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK



facebook.com/unsasdis33

TWITTER



twitter.com/unsasdis33

**DESTINATAIRES :** Monsieur le Directeur.**OBJET :** Demande de comptabilisation des journées de formation dès le premier jour

Monsieur le Directeur,

L'UNSA-SDIS33 souhaite de nouveau attirer votre attention sur une problématique liée à la comptabilisation des journées de formation. Actuellement, un agent ne perd pas d'heure à partir de 2 jours de formation.

Cependant, nous voulons faire valoir que cette règle ne reflète pas toujours la réalité de certaines formations. En effet, dès le premier jour un agent peut perdre des heures.

Dans le contexte social actuel, nous demandons une réévaluation de votre politique dès le premier jour de formation.

Cette mesure permettrait de mieux prendre en compte le travail effectif réalisé par les agents et d'offrir davantage de souplesse dans la gestion des heures de formation tout en garantissant le respect des obligations légales et des objectifs de formation.

Nous vous demandons donc de bien vouloir donner une suite favorable à cette requête.

Dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-SDIS33

Jacques Noaille